



Comment devenir écocentre de loisirs ?

De plus en plus de structures d'accueil d'enfants et de jeunes souhaitent intégrer dans leur projet pédagogique l'éducation à l'environnement et au développement durable. De l'idée au projet, l'association départementale des Francas du Gard accompagne en partenariat avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et le CPIE du Gard avec le soutien de la Caf du Gard, une démarche intitulée « Ecocentre de Loisirs ».

Les enjeux de l'EEDD :

L'émergence d'une société prenant en compte l'environnement passe par un changement fondamental des modèles de développement et de croissance, donc des modes de production, de consommation, d'échanges, mais aussi des modes de vie, de pratiques quotidiennes individuelles et collectives et de rapports que les individus ont au monde qui les entoure. Cela suppose également de reconnaître « le vivant » comme un bien inaliénable, de préserver ce capital commun et de le transmettre aux générations futures.

On ne peut pas concevoir une démarche sur l'environnement sans la prise en compte simultanée des 3 enjeux : sociaux, économiques et environnementaux.

Selon le Rapport Brundtland (1987) " un développement durable est un développement qui répond au besoin du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ".

Les trois axes du développement durable sont conjointement développés : environnemental, économique et social.

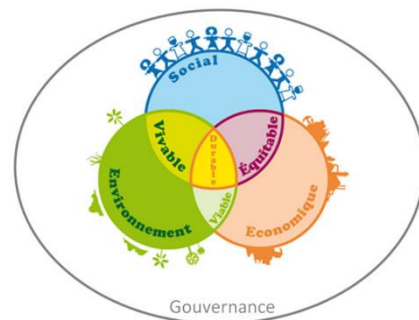
Plusieurs défis sont à relever :

1^{er} défi : Préserver l'environnement

2^{ème} défi : Favoriser la cohésion sociale

3^{ème} défi : Promouvoir une économie responsable

Il s'agit de concilier la viabilité d'un projet, d'une organisation (performance économique) avec des principes éthiques, tels que la protection de l'environnement et la préservation du lien social.



L'éducation à l'environnement et au développement durable est un enjeu majeur de notre société. Elle vise « à diffuser des connaissances et des valeurs, à promouvoir des comportements et à développer des compétences nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la prévention et à la solution des problèmes liés à la vie humaine dans l'environnement, et au maintien (ou à la restauration) de la qualité de l'environnement.





L'éducation à l'environnement a pour objectif de responsabiliser les enfants et les adolescents à devenir acteur de la société en les rendant porteurs de valeurs humanistes et démocratiques. L'éducation à l'environnement et au développement durable est une école de citoyenneté.

Devenir Ecocentre c'est :

- Développer un projet lié au concept de développement durable
- Faire connaître ses projets, les partager, les valoriser et les évaluer
- Inscrire la démarche et les actions mises en œuvre dans le projet pédagogique
- S'inscrire dans une démarche de travail en réseau avec des partenaires identifiés
- Porter la démarche tant au niveau politique que pédagogique

Mettre en œuvre, dans une structure, une démarche liée au développement durable adaptée aux différents accueils collectifs, c'est :

- Impliquer les enfants, les jeunes et les familles
- Faire évoluer les comportements des enfants, des jeunes et des adultes
- Aménager les structures pour faire évoluer les pratiques éducatives
- Apporter une gamme d'outils concrets, de supports de pédagogie active,
- Accompagner et former les équipes
- S'adresser à tous les publics (enfants, jeunes, animateurs, parents enseignants, formateurs, élus...)
- Créer des partenariats localement avec les institutions, les associations, les entreprises, les collectivités

La citoyenneté et la participation est inscrite au cœur de la démarche

- Rendre l'enfant responsable à travers la mise en place de systèmes de propositions, de prise de parole, de décisions, de contrôle de gestion, d'évaluation :
- Donner une place active aux parents
- Mettre en place un dispositif d'information
- Mettre en place des projets collectifs
- Favoriser la participation

Le comité de pilotage (COPI) :

Il est constitué de l'association départementale des Francas du Gard, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, du CPIE du Gard, de la Caf du Gard et de structures adhérentes à la fédération des Francas.





Le COPIL :

- Assure le suivi de à la démarche et accompagne les structures dans la mise en œuvre
- Etudie les dossiers d'inscription et les valide
- Se réunit fréquemment pour rendre des décisions quant aux modalités de suivi et d'accompagnement.
- Réalise un bilan annuel et définit les orientations à venir
- Facilite la mise en réseau des acteurs
- Propose des temps de formations et de rencontres à destination des équipes d'animation
- Visite les structures pour organiser un accompagnement plus individualisé

Pour une 1^{ère} INSCRIPTION

A. Compléter le dossier en suivant les étapes présentées ci-dessous :

1. Dresser un état des lieux des actions et du fonctionnement de la structure dans son contexte local.
2. Repérer collectivement les besoins, attentes, envies à mettre en œuvre sur l'année.
3. Définir les actions à engager parmi les 6 thématiques proposées, les effets attendus et les moyens à mettre en œuvre.

Solidarité
Alimentation
Préservation des Ressources
Valorisation des déchets
Biodiversité et Patrimoine
Cadre de vie

4. Dépôt du dossier d'inscription auprès des Francas du Gard

Le dossier d'inscription comprend :

- 1- Un état des lieux
- 2- Le projet pédagogique de votre structure
- 3- Une fiche d'engagement





B. Après examen et validation du dossier par le COPIL, s'engager à :

1. Réaliser des actions dans la fiche d'engagement choisie, les communiquer et les valoriser.
2. Evaluer les actions réalisées.
3. Définir les suites à donner au projet.

Modalité d'inscription pour 2021 - 2022

- ***Pour une réinscription, faire parvenir votre dossier à l'association départementale des Francas du Gard avant le 19 novembre 2021 ainsi qu'un bilan de l'année écoulée réalisé sous la forme présentée ci-dessous ainsi que votre projet pédagogique de l'année en cours par mail.***
- ***Pour une inscription, faire parvenir le dossier complet à l'association départementale des Francas du Gard avant le 19 novembre 2021 soit par mail ou par courrier postal.***

Dès réception de votre dossier il sera étudié pour validation par le comité de pilotage Ecocentre. Une réponse vous sera adressée courant novembre.

**Les Francas du Gard
Bâtiment L'Altis
165 rue Philippe Maupas
30900 NIMES
04.66.02.45.66 /06.24.97.84.67
coordination@francas30.org**

